

Enfin, je suis sûr qu'il nous manquera, à nous tous, mais les anciens combattants, les marins de la marine marchande et ceux qui travaillent dans le domaine forestier constateront qu'ils ont perdu un défenseur tenace, informé et compétent.

L'honorable M. Lorne Bonnell: Honorables sénateurs, je voudrais m'associer à tous les éloges qui ont été adressés au sénateur Marshall. Je sais que bon nombre d'entre eux sont fondés. Je ne sais pas s'ils le sont tous, mais j'en ai bien l'impression.

Il y a de nombreuses années, lorsque j'étais nouveau sénateur, Jack Marshall m'a aidé à rédiger mon rapport intitulé «Enfant en péril». Il se peut que nombre de nouveaux sénateurs ne savent pas de quoi traite ce rapport. C'était un bon rapport. Le sénateur Marshall m'a aidé à le rédiger.

Plus tard, il m'a aidé à la préparation d'un autre rapport, «Anciens combattants, nous nous souvenons». Ensuite, je l'ai aidé à rédiger un rapport intitulé: «Presque trop tard». Je l'ai aidé à produire un autre rapport, «Fidèles à la parole donnée: d'hier à demain». Ces rapports sont autant de monuments qui honorent Jack Marshall.

Jack Marshall a également fait du bon travail dans les pêches. Comme le sénateur Thériault l'a dit, Jack Marshall l'a emmené à New York, aussi bien qu'à Boston, où se tenaient les plus grandes foires des pêches de l'Amérique du Nord. Jack Marshall a emmené le comité là-bas pour constater par lui-même l'état de la pêche.

Il a représenté sa province et son pays. Tout ce que je puis dire, c'est que nous nous souviendrons de lui, au lever et au coucher du soleil.

L'honorable Duncan J. Jessiman: Même si j'étais au même endroit que Jack Marshall le 6 juin 1944, je n'ai fait sa connaissance qu'à peu près 49 ans plus tard, lorsqu'il m'a demandé de faire partie du sous-comité sénatorial des affaires des anciens combattants.

Je ne connais Jack que depuis environ 12 mois, mais j'ai été impressionné par le calme et l'efficacité dont il faisait preuve en présidant les séances de comité et aussi par le fait que chaque association invitée à comparaître devant le comité commençait son témoignage en remerciant le sénateur Marshall de tout le travail qu'il avait préalablement accompli pour elle.

Pour les anciens combattants du Canada, le sénateur Marshall est, à n'en pas douter, quelqu'un de très spécial. J'irais même jusqu'à dire que les anciens combattants du Canada portent à Jack Marshall une telle estime que, s'ils le pouvaient, ils le canoniseraient sous le nom de saint John ou de saint Marshall.

Ce gentilhomme posé est un grand Canadien. Il a été un sénateur extraordinaire, et j'ai été très heureux et fier de pouvoir le côtoyer, même brièvement. Il nous manquera beaucoup.

L'honorable Raymond J. Perrault: Honorables sénateurs, dans le cas de Jack Marshall, la retraite obligatoire à 75 ans est absolument insensée. Il est encore jeune à 75 ans. Des choses merveilleuses se sont produites au cours du dernier mois. Le champion de boxe poids lourd n'a-t-il pas 46 ans? Cela montre bien que la compétence et l'agilité ne sont pas l'apanage des jeunes.

Nous sommes désolés que Jack prenne sa retraite. Au nom des anciens combattants de la Colombie-Britannique, qui ont grandement bénéficié des nombreuses initiatives qu'il a prises, je

tiens à remercier Jack Marshall. Je lui souhaite la meilleure des chances dans toutes ses entreprises futures.

L'honorable Eymard G. Corbin: Honorables sénateurs, lorsqu'un sénateur quitte cet endroit, nous sommes tous portés à ne faire que des commentaires favorables à son égard. Vous me permettez donc peut-être un ou deux écarts.

De notre côté, nous sommes nombreux à avoir entendu Jack Marshall déclarer, vers le milieu des années quatre-vingt, et je cite: «Je me demande ce qui me retient et pourquoi je ne traverse pas de l'autre côté.» Il était alors président du comité sénatorial permanent des pêches, et relativement malheureux de la tournure de certains événements. Jack n'avait aucune patience à l'égard des décisions de principe stupides, quelle que soit leur origine, mais les loyautés de longue date disparaissent difficilement. Il n'a jamais fait le premier pas qui l'aurait mené de notre côté, malgré nos encouragements et l'assurance de notre accueil chaleureux.

Néanmoins, je crois qu'il a réussi à sublimer son combat interne et à se dévouer corps et âme, plus que jamais, à la cause des anciens combattants. Il en gardera toujours le mérite.

Je n'étais pas toujours d'accord avec Jack Marshall durant les travaux du comité des pêches, à l'époque où son gouvernement s'appropriait à élaborer l'accord de libre-échange entre les États-Unis et le Canada. À un moment donné, le comité avait conçu une formule logique pour les pêches dans ce contexte de libre-échange, mais, à la dernière minute, les dirigeants de son parti ont renversé le consensus du comité. En bon soldat, Jack a accepté les ordres et a poursuivi sa tâche. C'est ce qui a mis fin à une bonne relation de travail entre lui et moi, mais je ne lui en tiens pas rigueur. Il a fait son travail, il a fait ce qu'on lui demandait.

J'ai des motifs personnels de vouloir le remercier sincèrement pour le travail qu'il a accompli, particulièrement au nom des anciens combattants de la guerre de Corée.

J'espère que sa retraite, bien méritée, lui apportera tout le bonheur possible. Comme l'a affirmé le sénateur Perrault, il est déplorable de voir que son talent ne sera plus mis au service de son pays. J'espère que ce talent ne sera pas perdu. Je transmets tous mes meilleurs vœux au sénateur Marshall.

L'honorable Richard J. Doyle: Honorables sénateurs, heureusement que nous vivons dans une société bonne et bienveillante, car il y a belle lurette que Jack Marshall se serait fait régler son compte: à coups de sabre par le ministère de la Défense nationale, à coups de pistolet par les ministres du Revenu, et par les gentils fonctionnaires du ministère des Anciens combattants. Et un pieu au cœur de la part de la SRC. Jack, par sa persistance et son opiniâtreté, s'est fait le champion de la réalisation des promesses que les gouvernements avaient faites au moment de convaincre les gens d'endosser l'uniforme.

Dans les entrevues qu'elle accorde, l'actrice Greer Garson adore raconter ce que Winston Churchill lui a dit à propos de son interprétation dans *Mrs. Miniver*. «C'était, dit le grand homme, l'équivalent de quelques escadrons de Spitfire.» Sous ce rapport, le travail de Jack Marshall au Sénat équivalait à une offensive entière de Lancaster.

Oubliez vos soucis, Jack, et souriez, souriez, souriez.

L'honorable Norman K. Atkins: Honorables sénateurs, je voudrais, à mon tour, rendre hommage à Jack Marshall qui s'apprête à nous quitter. Lorsque j'ai été nommé au Sénat, en 1986, j'ai pris le bureau que Jack Marshall avait occupé dans l'édifice de l'Est. Il avait été forcé d'en changer parce qu'il avait